

Process

Passerelle shiatsu équin / canin

Ce document définit les modalités pour permettre à des praticiens Shiatsu équin certifiés FFST, d'acquérir les connaissances et compétences complémentaires nécessaires pour la validation du certificat de praticien shiatsu canin par la FFST.

Prérequis

Le stagiaire doit être **certifié praticien shiatsu équin FFST et être à jour d'adhésion FFST**.

Connaissances complémentaires à acquérir

Chaque OF est libre de son programme de formation spécifique au shiatsu canin en complément du cursus équin déjà validé. Cela s'adressant à des praticiens Shiatsu, censés connaître les principes de la MTC et ayant déjà une expérience de la pratique, il peut n'être abordé que l'adaptation au Shiatsu canin. Ce programme passerelle doit néanmoins être conforme au référentiel de formation shiatsu animalier et comporter au minimum :

Pour la théorie,

Anatomie et pathologies du chien

MTC spécifique canine

(notamment les 5 éléments pour l'aspect comportemental, impact relationnel du maître)

Pour la pratique,

Comportement et approche du chien en sécurité

Gestion du maître et de la relation avec son chien

Adaptation des postures (au sol et éventuellement sur table pour petits chiens)

en respectant le confort et la sécurité du chien et du praticien

Capacité d'écoute et de respect du chien durant toute la séance et d'adaptabilité

Trajet des méridiens

Localisations des points

Compte-rendu de la séance prenant en compte le maître et la relation avec son animal

Déroulement de la formation

Il est préconisé d'établir un programme de 8 à 10 jours répartis sur 8 à 12 mois.

Le stagiaire devra fournir au moins 5 études de cas comportant 3 séances en fin de cursus.

Modalités d'évaluation

L'OF est libre de déterminer ses propres modalités et outils de validation.

Pour l'évaluation en fin de cursus, les épreuves doivent être conformes au référentiel formation, la théorie peut être évaluée par les formateurs de L'OF et peut être sous forme de quizz en distanciel.

Dans la mesure du possible, il est préférable que l'épreuve pratique soit effectuée par un examinateur externe à l'OF. En cas de non-disponibilité d'examineur externe compétent en shiatsu canin, il est accepté que l'OF soit examinateur.

A l'issue du cursus,

l'OF remet au stagiaire un compte-rendu global d'évaluation (voir process validation certification shiatsu animalier), incluant :

Théorie anatomie et pathologies du chien,

Théorie MTC spécifique shiatsu canin,

Pratique,

5 études de cas.